

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 24 FÉVRIER 2011

Étaient présents : MM. SCHIBER - PFLIEGER – BANDELIER –BAUDOIN – ALTMAYER - BOYON – DEBRAY – CLEMENCELLE – GODEY - OUDET – TERREAUX – Mme AUSSARESSES - Mlles CONTET - PORTA

Absent excusé : M. LOCATELLI

Secrétaire de séance : Mlle Laurence PORTA

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Informations sur les principales réunions :

- Janvier :

11/01 Réunion avec la Réserve Naturelle du Sabot
Réunion avec la Personnel Communal
14/01 Attribution des lots d'affouage
18/01 Réunion avec la DDT sur le curage des fossés
27/01 Conseil d'administration de la Réserve Naturelle

- Février :

03/02 Entrevue avec le Commissaire de Police en Mairie
09/02 Projet travaux église avec le Cabinet Bergeret
13/02 Assemblée générale de l'Aéroclub
22/02 Commission des Finances et des Travaux

Au cours du dernier Conseil Municipal, les points suivants ont été abordés :

I Réfection intérieure de l'église- avant projet

Mr Le Maire présente à son assemblée l'avant projet sommaire de rénovation de l'intérieur de l'église établi par la société d'architecture Bergeret & Associés.

Il détaille également l'ensemble des travaux prévus ainsi que les dépenses correspondantes à chaque corps de métier.

Le montant de la dépense globale s'élève à 148 972 € HT et 178 170 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'intégrer ces travaux dans le programme d'investissement 2011 et de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

II ONF – Travaux en forêt

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour des travaux de dégagement manuel de plantation avec entretien de cloisonnements dans la parcelle 27

III Personnel communal : proposition d'avancement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer deux agents remplissant les conditions statutaires à l'avancement de grade et d'en créer les postes correspondants.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 4 mars 2011.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

